



#9 . Juin 2019



Communauté de Communes



NanchezINFOS



CHAUX DES PRÉS - LES PIARDS
PRÉNOVEL - VILLARD SUR BIENNE

HAUT-JURA

Coordonnées de la mairie de NANCHEZ

5, rue derrière à Chaux des Prés
03 84 60 42 69
www.nanchez.fr
mairie@nanchez.fr

OUVERTURE MAIRIE ET MAIRIES ANNEXES

■ **Mairie de Nanchez**
Lundi : 9h à 12h et 14h à 19h
Mardi : 9h à 12h et 14h à 16h
Jeudi : 9h à 12h
Jeudi : 9h à 12h et 14h à 17h
Permanence des élus : vendredi de 18h à 19h

MAIRIES ANNEXES

■ **Prénovel**
Mardi : 14h à 17h30
Jeudi : 14h à 19h
Permanence des élus : samedi de 10h à 12h

■ **Les Piards**
Mardi : 13h30 à 18h
Vendredi : 8h à 12h30

■ **Villard sur Bienne**
Mardi : 14h à 18h
Mercredi : 8h30 à 12h30

TRAVAUX



PRENOVEL

Le place Fongelas, située au cœur du village, a beaucoup souffert du déneigement et a été remise en état. Nous avons donc décidé de reprendre le revêtement avec un enduit bi couche 4/6.

Cout de l'opération : 7 500 € HT



VILLARD SUR BIENNE

Au vu de l'état de la chaussée après l'hiver, la société EIFFAGE Routes est intervenue pour la rénovation de la route d'accès au hameau des Crozats en avril.

Il reste encore une campagne de point à temps à effectuer.

Cout de l'opération : 38 000 € HT



CHAU DES PRÉS

■ Bélvédère des Douillons

En 2018, le conseil a décidé d'aménager le site de l'ancien ball trap de Chau des Prés en belvédère dans le même esprit que celui du Fort.

Le chantier a été confié à l'entreprise FCE de Levier qui avait déjà réalisé le belvédère du Fort.

Cout de l'opération : 14 542.80 € HT.



■ Installation d'un abri bus

Suite à une demande des parents de Chau des Prés, un abri bus sera installé en face de l'ancienne poste (déplacement de l'abri de Vignettes à Prenovent qui n'est plus utilisé).

■ Aire de jeux

Les barrières sont abîmées et seront remplacées. Certains jeux seront démontés et changés (balançoire et jeu pour petit).



LES PIARDS

Inauguration fibre internet aux Piards le 11 juin.

La fibre internet va permettre d'augmenter de manière très notable les débits internet de 1 à 13 mgb. L'inauguration a eu lieu en présence du



président du Conseil Départemental, du président du SIDEC, du maire et du maire délégué de la commune.

Rappelons que le financement s'est fait avec la collaboration du Conseil Départemental, de la Communauté de Communes et de la commune.

Allez, lancez-vous et n'hésitez plus, surfer sur le net devient un réel plaisir !

Mise en place de nouveaux panneaux signalétiques

Les communes des Piards et de Villard ayant rejoint Nanchez, de nouveaux panneaux ont été mis en place à l'entrée et sortie des villages, financés par le CD39.



Achat d'un tracteur et d'une épareuse

Notre ancien tracteur cumulant les pannes, le conseil a fait le choix de le remplacer par un engin plus puissant : modèle VALTRA N134 d'une puissance de 135 chevaux équipé d'un chargeur et d'une épareuse ROUSSEAU THENOR 560PA avec un bras de 5.60m et un rotor de 1.20m pour permettre d'entretenir les abords de chaussée. Après une consultation de 3 entreprises, c'est l'entreprise CHEVILLARD qui a été retenue. Le conseil a choisi une formule FULL SERVICE comprenant une garantie totale de 5 ans ainsi que la maintenance durant toute la durée du contrat.



MANIFESTATIONS



RETOUR SUR QUELQUES MANIFESTATIONS

■ Remise des prix de la coupe du Jura ski de fond 2018/2019



Le 27 avril, le comité départemental de ski nordique a choisi notre commune pour sa traditionnelle remise des prix pour la saison 2018/2019. De nombreux skieurs ont été récompensés

lors de cette cérémonie parrainée par nos skieurs Antoine AUGER et Martin BOURGEOIS REPUBLIQUE.

■ Assemblée générale des Anciens Cadres d'Active des Pompiers de Paris ANACAPP

Elle a eu lieu le 2 juin 2019 à Prénozel et a été suivie d'une cérémonie avec dépôt de gerbes et remise de décorations, en présence de Marie-Christine DALLOZ députée du Jura, Laure LEBON sous-préfète et Françoise VESPA conseillère départementale.



■ Fête de l'âne dimanche 2 juin à Chaux des Prés

C'est sous un soleil magnifique que s'est déroulée la 4ème fête de l'âne organisée par « Nanchez Maintenant ». Le public est venu en nombre (plus de 200 repas servis) tout au long de la journée et les enfants ont pu profiter des diverses animations gratuites proposées.

Nous regrettons toutefois le manque d'exposants pour cette nouvelle édition.

Pour l'année à venir, nous souhaitons nous diversifier dans les animations proposées et augmenter le nombre d'exposants.

■ Journée festive du 15 juin à Prénozel

Une journée en partenariat avec plusieurs associations locales (La fraternelle de ST CLAUDE, « Nanchez maintenant », Humeur Bio, la société des naturalistes de SAINT-CLAUDE, le CPIE, Julien CASTOGLIONA, conteur) avec le soutien de la commune de NANCHEZ s'est déroulée à Prénozel le samedi 15 juin. La balade ornithologique programmée à ETIVAL a réuni une vingtaine de personnes.

Une cinquantaine de personnes ont participé aux balades à thème en forêt.

140 personnes se sont enthousiasmées durant le concert de San Salvador dans une grange du village, à l'abri de l'orage ! Plus de 110 repas ont été servis par l'association Nanchez Maintenant !

Une belle journée festive, à renouveler sans aucun doute.



MANIFESTATIONS A VENIR

■ Samedi 13 juillet

Repas, feu d'artifice et bal à VILLARD SUR BIENNE organisé par l'Amicale des Sapeurs Pompiers

■ Dimanche 14 juillet

Course et randonnée des GUILLETTES à PRÉNOVEL organisé par le Foyer Rural Prénozel/Les Piards

■ Dimanche 28 juillet

Vide grenier et défilé des vieilles gloires aux PIARDS organisé par Champsdivers

■ Vendredi 9 août à 21h

Spectacle Cabaret, Salle des fêtes de PRÉNOVEL, organisé par le Foyer rural Prénozel/Les Piards

■ Dimanche 22 septembre

Loto organisé par Champsdivers à CHATEAU DES PRÉS

■ Dimanche 20 octobre à 16h

Dames brunes (chansons de Barbara), Salle des fêtes de PRÉNOVEL, organisé par le Foyer rural Prénozel/Les Piards

■ Samedi 5 et dimanche 6 octobre

Fête patronale aux PIARDS organisé par Champsdivers et La Combe

■ Dimanche 24 novembre

Concours de tarot aux PIARDS organisé par Champsdivers



BIEN VIVRE ENSEMBLE



DEPOTS D'ORDURES AU PIED DES MOLOKS

Malgré les appels au civisme que la commune a lancés, nous constatons la persistance de dépôts polluants au pied des moloks : déchets verts, grands cartons, matelas gonflables, litière de chat... Ces dépôts sont non seulement nuisibles pour l'environnement mais constituent une atteinte à la qualité de vie des habitants. Pour rappel, les amendes prévues vont de 150 € à beaucoup plus en cas de pollution de l'environnement.

Nous comptons sur la responsabilité et le sens civique de chacun tout en sachant que les déchetteries de LA SAVINE et de SAINT-LUPICIN sont ouvertes tous les jours!



NUISANCES SONORES

Les bruits de voisinage peuvent être source de nuisances difficilement supportables. Avec l'été qui s'annonce, nous vous rappelons les règles qui s'imposent à tous (arrêté préfectoral 2012 073-0008). Il indique que les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des moteurs thermiques ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

du lundi au vendredi : 8h30 à 12h et 14h30 à 19h30
samedi : 9h à 12h et 14h30 à 19h
dimanche et jours fériés : de 10h à 12h



ECOBUJAGES ET FEUX DE DECHETS VERTS

Le brûlage des déchets verts est interdit dans le règlement sanitaire départemental depuis de nombreuses années.

Les risques associés sont : risques d'incendie, origine de troubles de voisinage, dégradation de la qualité de l'air notamment les émissions de polluants atmosphériques (particules, oxydes d'azote, HAP, COV, CO, dioxines et furanes).



FLEURISSEMENT



Merci aux personnes qui ont participé à la plantation des fleurs !

A Prénovel, le rond-point est aux couleurs des coquelicots. Les enfants de l'accueil de loisirs ont participé à ce projet et mis en place un jardinier doté de ses outils avec l'aide de Benoît PIARD.

En période sèche, nous comptons sur la bonne volonté de tous pour arroser, les employés communaux ayant une charge de travail importante. Alors à vos arrosoirs et merci pour les fleurs !

LOCATIONS DES SALLES COMMUNALES

Aujourd'hui, plusieurs salles communales peuvent être louées par le public :

■ PRENOVEL

Salle des fêtes : salle du colibri (bas) avec ou sans cuisine et vaisselle et/ou salle de la Renardière (haut). Possibilité de location de sono et écran.



Chalet du Bief Plotet



Salle de la Basse PRENOVEL

■ CHAUX DES PRÉS

Salle de la Mairie



■ LES PIARDS

Salle des fêtes



Maison forestière



■ VILLARD SUR BIENNE

Salle communale



Les tarifs de location sont disponibles en mairie.

Un tarif spécial pour les habitants de NANCHEZ est proposé.

BRÈVES



VIE ASSOCIATIVE

L'Association LA COMBE fusionnera avec CHAMPDIVERS au 1^{er} janvier 2020 et deviendra ENVERGURES, signe de notre volonté de donner de l'ouverture sur le Grandvaux et sur nos quatre villages.

CARTE D'IDENTITE ET PASSEPORTS

Les démarches ne peuvent plus s'effectuer dans nos mairies. Vous devez vous rendre dorénavant dans les mairies de St Claude, Morez, Clairvaux, Lavans... ou toute mairie habilitée de votre choix.

TRANSPORT SCOLAIRE 2018/19

A partir de la rentrée scolaire de septembre 2019, le bus de la commune de Nanchez assurera le ramassage des enfants de Chau des Prés pour les déposer à l'école de Prénovel. Lors des demandes de carte de bus, merci de bien préciser la destination soit Prénovel ou Grande Rivière Château. Site internet : www.jurago.fr

SUIVEZ L'INFO

Suivez l'info des manifestations, réunions de NANCHEZ... Depuis votre PC, tablette ou smartphone allez sur :



www.dixitlive.com

code 39150



DON DU SANG

A Clairvaux : les mardis après-midi 9 juillet, 3 octobre et 29 novembre.

A Saint-Laurent : les lundis après-midi 17 août et 21 octobre.



BIERE LA NANCHEZ

Elaborée par la Brasserie du Lizon, elle est reconnaissable à son goût de bourgeons d'épicéa. Vous pouvez la déguster au bar du Duchet à Prénovel. Elle est aussi en vente à l'épicerie de l'école à Chau.



FELICITATIONS

Bienvenue à :

- **Elie** né le 13 mai, fils de Guillaume POUILLOUX et Ingrid BUATOIS (Prénovel)
- **Chiara** née le 26 mai, fille de Jimmy Pierre POIRIER et Sabrina BIANCHI (Villard)
- **Roxane** née le 4 juin, fille de Régis MOREAU et Marie-Méline BLANCHE (Prénovel)
- **Alice** née le 17 juin, fille de Marie DHAUSSY et Kévin GRILLOT (Chau)

*Félicitations
aux parents !*



GENDARMERIE EN LIGNE

Une question ?

Besoin de contacter la Gendarmerie ?

Un contact numérique 7j/7 et 24H/24 :

www.gendarmerie.interieur.gouv.fr

Dans tous les cas d'urgence, appelez immédiatement le 17 ou le 112

ACTIVITES D'ETE A NANCHEZ

La commune de Nanchez bénéficie de nombreux circuits pédestres, VTT et vélo balisés et aussi de belvédères comme celui des Douillons à Chaux et Sur le Fort à Prénoel.

PRENOEL : ACTIVITES PROPOSEES AU CENTRE DUCHET

Les activités citées ci-dessous sont accessibles à tous !

■ Location de VTT électriques (VELEC)

Tarif préférentiel habitants de NANCHEZ :
20 € / jour, 10€ / demi-journée

■ Tennis

Location de raquettes et de balles : 2,80 € /personne.

■ Swin Golf

Parcours de 9 trous en autonomie.

Tarif demi-journée: 4,80 € / personne.

■ Piscine plein air chauffée

Ouverte tous les jours de 10h30 à 12h et de 14h à 19h du samedi 29 juin au dimanche 1^{er} septembre.

Fermée le mardi matin et jeudi matin

Tarif des entrées : 4 €/ adulte - 3,50 € / enfants (de 3 à 14 ans)

Carte saison habitant NANCHEZ : 45 €

Le bar : Ouvert tous les jours de 11h à 22h.



A noter que le Parcours Aventure est définitivement fermé, il sera démonté prochainement.

VILLARD SUR BIENNE

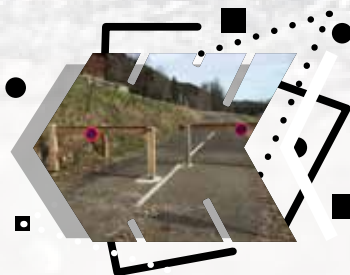
■ La grotte de la Pontoise

Pour les amateurs d'explorations souterraines, cette grotte conviendra à merveille. N'oubliez pas de prendre le matériel adapté (bonnes chaussures, corde, lampe frontale...) car tout commence par un puits de 8 mètres équipé d'une échelle...



■ La Voie douce

Un cheminement sans voiture ou engin motorisé qui permet de relier Morez à l'ancienne route de Saint-Claude, en longeant La Bienne.



LES PIARDS

■ Visite de La Chapelle Saint Rémi

Elle se visite en juillet et août le vendredi à 18h.

Plus de renseignements au 06 76 55 85 89.



FONTAINES



Notre commune compte de nombreuses fontaines et celles-ci sont toutes des propriétés communales. La plupart d'entre elles sont alimentées par des puits.

Ces réservoirs d'eau sont réservés à la défense incendie et à l'usage de la commune (arrosage des fleurs...). Les riverains peuvent s'ils le souhaitent les utiliser pour l'arrosage de leurs plantations mais en aucun cas pour leur

consommation personnelle (alimentation des chasses d'eau, lavage des véhicules...).

Les éleveurs peuvent en cas de besoin utiliser cette ressource pour abreuver leurs troupeaux. Pour toutes autres utilisations, merci de bien vouloir vous adresser en mairie. Un arrêté municipal a été pris dans ce sens : en cas de non respect de ce dernier, des poursuites seront engagées.